



Mairie de
Saint-Denis-en-Val

Click en Val #175

Le magazine de la commune de Saint-Denis-en-Val - Février 2022



| Dossier p.4 |

**BILAN FINANCIER 2021
& PROJETS POUR 2022**



14 déc.
Calèche de Noël



20^{ème} édition
Bulles en Val

Inauguration de l'exposition d'ANLOR dans le hall d'exposition de l'espace culturel en présence des organisateurs de l'OMCL, de l'artiste ANLOR, de Madame le Maire et de Laurence BELLAIS, adjointe à la culture.

03 fév.

19 séniors du groupe PARTAGES ont pu profiter d'une représentation de l'histoire de Pierre et le loup de PROKOFIEV interprétée par l'orchestre symphonique d'Orléans. Un beau moment pour redécouvrir des musiques qui ont bercé nos époques.



06 fév.

SOMMAIRE

Nos entreprises et commerçants p.3 | Dossier finances p.4 | Commission finances & affaires juridiques p.6 | Actualités à venir p.7 | Les rendez-vous de la médiathèque p.9 | Portrait p.10 | Du côté des assos p.10 | Le coin des expressions p.11 | Etat civil & Agenda p.12

En ce début d'année, je vous souhaite, avec l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, une très belle année 2022.

Nous avons ouvert le 10 janvier dernier le 5^{ème} centre de vaccination de la métropole, géré par la préfecture, l'Agence Régionale de Santé et la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, pour permettre un maillage territorial favorable aux habitants du sud-est de la métropole et des environs, qui peuvent ainsi bénéficier d'un centre à proximité de chez eux, et c'est encore plus vrai pour les dionysiens !

Le centre fermera ses portes fin février, pour laisser place aux manifestations prévues à l'Espace Pierre LANSON, notamment « Bulles en Val », qui fêtera cette année sa vingtième édition ! Le dernier festival BD a eu lieu en 2020, juste avant le premier confinement, et nous sommes heureux de le retrouver cette année, avec l'envie de satisfaire encore plus de visiteurs, qui viennent souvent de très loin. Bulles en Val fait rayonner Saint Denis-en-Val !

Deux élections majeures ont lieu cette année, le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra le 10 avril, le second tour le 24 avril. Elle sera suivie des élections législatives, les 12 et 19 juin. Grande nouveauté dans notre commune, les 6 bureaux de vote seront regroupés à l'espace Pierre LANSON et au gymnase 1 !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de Click en Val !



Le Maire,
Marie-Philippe LUBET

RENCONTRE AVEC ...

ALADIN PRESSE

Voilà 12 ans, en janvier 2010, que Jean-Luc FOURQUET a repris la librairie Aladin Presse. Si ce magasin emblématique de notre commune est sa première expérience en tant que responsable, Jean-Luc a toujours travaillé dans le commerce : d'abord dans la grande distribution, puis dans la restauration, enfin dans un magasin de bricolage.

Après avoir effectué une formation presse et Française des Jeux, il décide de se lancer afin d'être son propre patron.

Presse et Française Des Jeux : l'essentiel de l'activité

Aladin Presse se définit comme un commerce de détail de journaux et

papeterie en magasin spécialisé. C'est aussi une librairie généraliste où l'on trouve des ouvrages policiers, de science fiction, des livres ésotériques, des livres pour enfants, des bandes dessinées et quelques mangas.

L'activité globale regroupe la vente de journaux et de magazines, celle de cartes et tickets de bus et également la Française des Jeux. Cette dernière représente le plus gros du chiffre d'affaires et constitue, avec la presse, l'essentiel de l'activité.

“ Dès 2011, soit un an après la reprise du commerce, j'ai décidé de diversifier l'activité ”

Jean-Luc propose la commande de livres pour les particuliers et pour les établissements scolaires. Les collègues de Saint Denis-en-Val et Saint Jean-le-Blanc s'adressent régulièrement à lui. Une fois par mois, il se rend à Paris pour honorer ses commandes et trouver des nouveautés à mettre en rayon.

Il propose tous les jours, le dépôt et la réception de colis, le développement de photos numériques,

une borne Free (renouvellement de forfait...), la vente de cartouches d'encre compatibles, ainsi qu'un service de photocopies.

Séances de dédicaces d'auteurs locaux

Régulièrement, depuis une dizaine d'années, Jean-Luc organise des séances de dédicaces d'auteurs locaux, qui peuvent alors rencontrer leurs lecteurs en prenant le temps pour des échanges.

Parmi les nombreux auteurs, Marie-Cécile SAINSON, Jean-Pierre SIMON ou Thierry TEUMA se sont installés dans le magasin le temps d'une matinée.

Il met en avant la relation clientèle « extrêmement sympathique » mais, bien qu'appréciant son métier, il est à la recherche d'un repreneur.

“ Le magasin a un très fort potentiel, mais cela demande beaucoup de travail et surtout beaucoup de présence. Tout seul, ce n'est pas facile. C'est une activité idéale à deux. ”

Quant aux dionysiens, ils sont unanimes « Ce commerce est indispensable au sein de la commune, il faut qu'il perdure ! »

CONTACT

**Aladin Presse | Tél : 02.38.64.97.70 |
34 rue des Ecoles | Tous les jours : 7h15 - 12h30
et 15h - 19h / Dimanche : 9h - 12h30**



TRUCS & ASTUCES

Pour un développement photo immédiat : Possibilité de venir avec son téléphone portable et de développer en bluetooth à la borne MyPix Instant Lab



FONCTIONNEMENT

Recettes

Contributions directes	50.82%	3 900 724 €
Dotations de l'Etat	15.40%	1 182 069 €
Produits des services et revenus des immeubles	9.81%	752 753.20 €
Résultat de fonctionnement 2020	9.04%	694 283.32 €
Taxes diverses	7.19%	552 246 €
Autres recettes	4.46%	342 696.61 €
Compensations de l'Etat	2.06%	158 275.16 €
Dotation solidarité Orléans Métropole	1.10%	84 061 €
Opérations d'ordre entre sections	0.12%	9 019 €
		7 676 127.29 €

Dépenses

Personnel	58.11%	3 907 134.45 €
Charges générales	19.05%	1 280 627.02 €
Opérations d'ordre entre sections	7.33%	492 742.19 €
Subventions versées	4.68%	314 958.76 €
Autres dépenses	3.03%	203 386.75 €
Entretien VRD, bâtiments, matériel, terrains	2.95%	198 517.67 €
Contributions obligatoires	2.41%	162 303.59 €
Attribution de compensation versée	2.27%	152 303 €
Charges exceptionnelles	0.17%	11 469.84 €
		6 723 443.27 €

INVESTISSEMENT

Opérations d'ordre	32.38%	442 992.19 €
Subvention Préfecture	15.98%	243 259.63 €
Subvention Région	13.48%	205 250 €
Taxe d'aménagement	13.06%	198 815.93 €
Résultat d'investissement 2020	9.58%	145 781.17 €
Fonds de compensation TVA	8.42%	128 166 €
Subvention Département	4.40%	67 053.15 €
Subvention Orléans Métropole	1.64%	25 000 €
Autres subventions	0.80%	12 200 €
Subvention CAF	0.24%	3 600 €
Autres recettes d'investissement	0.02%	250 €
		1 522 368.07 €

Attribution de compensation versée	55.15%	585 754 €
Immobilisations : aménagements des constructions	19.57%	207 871.89 €
Immobilisations : matériels, mobilier	18.20%	193 279.27 €
Remboursement en capital des emprunts	5.36%	56 919.25 €
Opérations d'ordre	0.87%	9 269 €
Immobilisations incorporelles : logiciels	0.70%	7 459.60 €
Divers dépenses d'investissement	0.14%	1 490.64 €
		1 062 043.65 €

BILAN 2021 & PROJECTIONS POUR 2022

Entre les réalisations effectuées en 2021 et celles qui seront finalisées en 2022, la commune reste dans une dynamique d'investissements adaptée à ses capacités financières. Ces dernières sont en diminution depuis les baisses de dotation de l'Etat et les transferts de compétence à la Métropole.

Sécurité et numérique mis en avant l'an dernier

- Mise en place de la sécurisation du village sportif avec l'accès par badge (pour un montant de 16 377 €). L'utilisation des badges s'adresse aux gardiens et aux associations afin que chacun puisse avoir davantage d'autonomie pour les entrées et sorties du site.
- Remplacement des caméras existantes par des caméras *Starlight* (23 780 €) afin de voir les infractions nocturnes. La commune compte 47 caméras réparties dans le bourg et en sorties de ville.
- Equipement des 3 groupes scolaires en matériel informatique (dans le cadre d'un appel à projet au niveau national concernant le socle numérique dans les écoles). En 2021, 18 674 € ont été investis pour l'achat d'ordinateurs, de vidéo-projecteurs et de tableaux interactifs. L'investissement se poursuivra en 2022 et 2023. L'opération globale reviendra à 69 600 €, avec une subvention de l'Etat à hauteur de 45%.



Répartition des dépenses d'équipement 2021

Trois réalisations essentielles pour l'année 2022

- **Création de vestiaires dédiés au foot féminin au stade de Chemeau.** La construction du bâtiment d'une superficie de 110m² a débuté à la rentrée 2021. La commune recevra une subvention de l'Etat, attribuée au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), à hauteur de 41 130 €, et d'une subvention du département de 54 135 €, pour une facture globale de 391 000 €.
- **Création d'un espace Co-Working**, qui répond à une forte demande. Il ouvrira prochainement au 326 rue des Ecoles, dans une habitation acquise par la municipalité sous la mandature de Jacques MARTINET.

Les travaux, lancés au mois d'octobre dernier, sont en partie réalisés en interne par les services techniques. Cet espace comprend au rez-de-chaussée, une salle de réunion pour 8 personnes et 2 salles de 4 postes, un coin repas avec kitchenette et un espace détente. A l'étage se trouvent 2 bureaux de 3 et 6 personnes ainsi qu'un espace détente.

Ce lieu sera également accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Les co-workers pourront réserver via une plateforme en ligne, et disposeront d'un accès via leur smartphone (horaires d'ouverture des locaux de 7h à 22h, 7j/7). Les tarifs s'aligneront suivant la réservation, à l'heure, la demi-journée, la journée, la semaine ou le mois.

Cet espace est le premier et le seul espace de co-working communal de la métropole.

120 000 € ont été investis pour les travaux, avec une subvention attribuée par l'Etat de 52 868 €.

- **Rénovation et réaménagement intérieur de la médiathèque de la Loire** dans le cadre de son vingtième anniversaire afin de la classer « médiathèque 3^{ème} lieu ».

La salle d'animation sera rénovée en totalité notamment avec le changement des gradins afin de permettre une programmation de spectacles plus diversifiée. Les espaces seront réaménagés avec la réfection des peintures, le changement du mobilier et d'une partie du matériel informatique. Une nouvelle signalétique adaptée aux espaces sera mise en place. S'ajouteront l'automatisation de la porte d'entrée pour améliorer l'accessibilité et le changement du système de chauffage.

La refonte du site internet de la Médiathèque sera également réalisée par le personnel de la médiathèque afin de s'adapter aux nouveaux usages (notamment en responsive). Ce projet, subventionné à 80% par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelle) à hauteur de 178 700 €, s'élève à 357 547 €.

UNE GESTION EQUILBRÉE DANS UN CONTEXTE DE RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

La commission Finances et Affaires juridiques est composée de 4 conseillers municipaux et un adjoint.

Ses missions sont rythmées par le calendrier budgétaire de la commune et elle est appelée à donner son avis sur différents sujets.

• En janvier

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) doit obligatoirement être présenté au conseil municipal dans les deux mois précédant le vote du budget.

Le ROB est un document rédigé au moment de la préparation budgétaire. Il sert de base au Débat d'orientation budgétaire (DOB) et est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Concrètement, il sert à informer les élus locaux sur l'état des finances de la collectivité et les évolutions prévues des dépenses et des recettes. Il permet donc aux élus de débattre et de voter le budget de manière éclairée, en effectuant une analyse budgétaire et en préparant leurs arguments.

• En mars

Le projet de budget annuel, qui doit obligatoirement être voté avant le 15 avril de chaque année, date reportée au 30 avril les années d'élections municipales.

Le budget primitif regroupe notamment l'ensemble des projets de budget annuel prévus par les services de la collectivité. Il présente de manière exhaustive l'ensemble des dépenses et des recettes prévues au cours de l'exercice budgétaire.

• En juin

Le compte administratif communal est le document comptable qui récapitule l'ensemble des recettes et dépenses de chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée. Il certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs.

• En cas d'emprunt

Lors d'une mise en concurrence des établissements financiers, la commission intervient pour définir le choix de la proposition bancaire retenue afin de financer les investissements.

Les communes sont confrontées depuis une dizaine d'années à des défis de plus en plus importants pour équilibrer leurs budgets et pouvoir financer leurs investissements.

En effet l'Etat a d'une part fortement diminué ses dotations, et d'autre part imposé le transfert de nouvelles compétences aux inter-communalités, accompagnées des crédits correspondants. Ces transferts de crédits privent les communes de la souplesse du choix de l'affectation de leurs recettes aux dépenses de leur choix pour le montant correspondant.

S'y ajoute les spécificités de notre commune : importance de la voirie, prélèvement obligatoire suite au nombre de logements sociaux inférieur à 20 %.

Ce sont dans ces conditions que la commission finances doit opérer les choix permettant de pouvoir apporter le meilleur service possible aux habitants, sans augmenter le taux de la taxe foncière.

| ÉLECTIONS |

Du changement à partir de 2022 !

En effet, les six bureaux de vote de la commune seront centralisés dans un même endroit : les **bureaux seront répartis à l'Espace Pierre LANSON et au gymnase 1** au village sportif.

A NOTER : Vous pouvez décider de voter par procuration en choisissant l'électeur qui vous représentera

- Cette démarche est à faire au plus tôt au commissariat, en gendarmerie ou sur internet

- Une personne peut avoir procuration pour deux électeurs
- Si l'électeur choisi n'habite dans votre commune de vote, il est possible pour ce dernier de se rendre dans votre ville pour voter.



EN SAVOIR PLUS

| RPE |

Chers parents employeurs,

Si vous confiez l'accueil de votre enfant à un ou une assistant maternel agréé, vous avez dû constater quelques changements en ce début d'année !

Depuis le 1^{er} janvier 2022 la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile s'applique.

Elle fixe un cadre juridique adapté aux spécificités de la profession d'assistant maternel agréé et détermine les droits et obligations de chacun.

Elle vous permet d'exercer pleinement votre rôle d'employeur en définissant avec votre salarié les conditions dans lesquelles vous lui confiez votre enfant.

Afin de vous éclairer au mieux sur ce sujet un webinar sur les nouveautés de la convention collective du particulier employeur est proposé en visio le **jeudi 03 mars 2022 20h-21h30**.

N'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance de la commune pour plus d'informations : 02.38.76.88.86

DATES À RETENIR**26 février & 26 mars**

**9h - 12h
Préinscriptions
scolaires**

**École maternelle
(1^{ère} inscription à
l'école classe petite
section)**

**En mairie.
Sur présentation
d'un justificatif
de domicile
et du livret de
famille**

02.38.76.45.02

**Dates limites
d'inscription
sur les listes
électorales**

04 mars

**Élections
présidentielles**

06 mai

**Élections
législatives**

L'équilibre budgétaire des communes est de plus en plus difficile à trouver suite aux évolutions de ces dernières années : baisse des dotations de l'Etat, transfert de compétences à l'intercommunalité, etc....



*Gérard BOUDON,
adjoint au Maire
en charge des
finances et des
affaires juridiques*

Notre commune comporte près de 70 kilomètres de voirie, c'est autant que les deux communes voisines additionnées.... D'où le poids important des crédits transférés à la métropole à ce titre, plus de 900 000 € par an. La loi impose 20 % de logements sociaux à toutes les communes, qu'elles que soient leurs contraintes. A Saint Denis-en-Val ces contraintes sont fortes avec 50 % du territoire inconstructible car nous sommes en zone inondable et un prix du m² constructible élevé ne favorisant pas l'investissement des bailleurs sociaux. Cette difficulté induit une pénalité financière du fait de la non-atteinte de cet objectif, malgré les efforts déployés dans ce domaine depuis de nombreuses années.

Le caractère rural de Saint Denis-en-Val peu propice au développement économique traditionnel induit des recettes fiscales limitées par rapport à celles des autres communes voisines pourtant de taille inférieure ou équivalente. Ainsi la « taxe professionnelle » perçue au moment de son transfert à l'inter-communalité il y a une vingtaine d'années est restée définitivement figée à environ 180 000 €. C'est évidemment très faible, puisque la moyenne de ce qui est perçu par les communes de même importance que la nôtre se situe plutôt dans une fourchette de 800 à 1 000 000 €.

Dans ce contexte, il faut prioriser le choix des dépenses effectuées, afin de garder l'équilibre entre recettes et dépenses.

Composition de la commission finances & affaires juridiques :

Gérard BOUDON, Christophe CALLIBET, Arnaud DELANDE, Yann PORTUGUÉS, Grégory VERZEAUX

| CULTURE |

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars et du festival Festiv'Elles, l'Espace social et la Médiathèque de la Loire se mobilisent et vous proposent :

« Le mardi à Monoprix »

Pièce de théâtre
mis en scène par
la compagnie « Le
Grand Souk ».
A partir de 13 ans.



4 mars - 20h30. Espace Pierre LANSON.
Entrée libre dans la limite des places
disponibles.

« Tout en haut du monde »

Film d'animation à
partir de 8 ans.

A la fin du XIX^e
siècle, en Russie,
Sasha, issue de
l'aristocratie, est une

adolescente intrépide et rebelle. Alors
qu'elle étouffe dans une vie faite de
conventions, la jeune fille, passionnée par
les exploits de son grand-père disparu au
cours d'une expédition maritime, décide
de se lancer sur ses traces.

11 mars - 17h. Médiathèque de la Loire.
Gratuit sur inscription.

Masque obligatoire à partir de 6 ans, pass
sanitaire à partir de 12 ans, pass vaccinal
à partir de 16 ans.

| COMPTABILITÉ |

Vos factures évoluent !

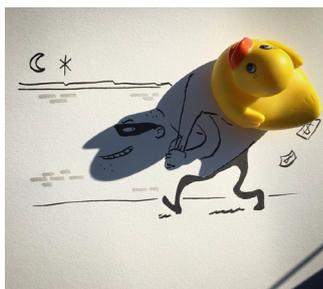
Les factures pour le multi-accueil ou le centre de loisirs, le périscolaire et la cantine intègrent désormais un **Datamatrix**. Ce QR code permet de payer vos factures directement auprès des buralistes et partenaires agréés en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire, sans avoir à se rendre au Trésor Public.

La liste des partenaires est consultable sur
www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

Les autres modes de paiement restent inchangés :
prélèvement automatique, chèque ou paiement sur internet.



| ÉVÈNEMENT |



La prochaine édition de « **La Grande Lessive** » aura lieu le **24 mars 2022**. Saint Denis-en-Val sera de nouveau présent pour participer à cette manifestation artistique. Un grand fil sera étendu dans le bourg de notre commune et attendra, avec impatience, que vos œuvres s'épinglent sur cette cordée humaine.

Cette année la thématique choisie est « ombre(s) portée(s) » au singulier ou au pluriel afin de laisser à chacun le soin d'expérimenter des situations pour provoquer ou représenter des ombres de son imaginaire.

N'hésitez pas à participer à cette « Grande Lessive » en étendant vos réalisations sur notre fil et/ou en venant contempler les œuvres de tous les artistes qui contribueront à cet événement d'art collectif, participatif et éphémère !

| ESPACE SOCIAL |

Aide et accueil numérique sur rendez-vous à l'Espace Social pour tous les Dionysiens, au 02.38.76.41.33 : aide aux démarches administratives numériques, aide dans l'utilisation de son outil numérique (smartphone, tablette, ordinateur portable...).

Atelier de 4 séances collectives sur la découverte de la tablette adaptée au plus de 60 ans ARDOIZ, les mardis matin ou vendredis après-midi sur rendez-vous au 02.38.76.41.33.

MAIRIE DE Saint Denis-en-Val
Association Ardoiz
Carsat Centre de services à domicile

POUR LES PLUS DE 60 ANS
ATELIER INITIATION ET DÉCOUVERTE DE LA TABLETTE NUMÉRIQUE
ATELIER GRATUIT

A l'Espace Social :
Les mardis 10h - 11h30
ou les vendredis 14h30 - 16h

Plus d'informations : 02.38.76.41.33
Les tablettes sont mises à disposition par la mairie

Inscription obligatoire

Séance Chauffe-Citron, pour faire travailler sa mémoire !

A partir du **9 mars**, le CCAS de Saint Denis-en-Val vous propose 3 séances d'1h30 pour faire travailler votre mémoire tout en s'amusant, les mercredis matin, de 10h à 11h30, salle de la Gaité.



A chaque rencontre, vous vous aventurerez dans l'histoire méconnue d'un objet, d'une tradition, d'une personnalité ou d'une œuvre qu'il vous faudra découvrir. Des énigmes, rébus et questions simples vous seront proposés en toute convivialité.

Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous les Dionysiens de plus de 60 ans.

Réservation obligatoire auprès d'Emmanuel PLASSON au 02.38.76.41.33. Présentation du pass vaccinal et masque obligatoire.

Bulles en Val fête ses 20 ans !

| CULTURE |

26 & 27 février, 10h - 18h
Espace Pierre LANSON



ANLOR sera notre invitée d'honneur pour fêter ce 20^{ème} anniversaire. Amie fidèle de l'évènement, vous pourrez apprécier toute l'étendue de son travail au travers de l'exposition qui lui sera consacrée durant le festival.

Bulles en Val sera reconduit dans un format qui a fait ses preuves et qui permettra au public de découvrir les différentes palettes d'un neuvième art toujours aussi créatif et en perpétuel renouveau. Et bien sur, vous retrouverez les spectacles pour enfants, des animations et des BD à gagner !



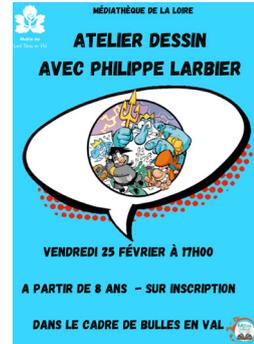
| LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE |

FÉVRIER

Atelier dessin - vendredi 25

17h. A partir de 7 ans. Sur inscription.

Avec Philippe LARBIER, viens participer à un atelier dessin dans le cadre de Bulles en Val



MARS



Club des bibliothécaires Juniors - mercredi 9

14h. Enfants à partir de 8 ans. Sur inscription.

Bébé bouquine - mercredi 16

10h30. Enfants de 6 mois à 3 ans. Sur inscription.

AVRIL

Club lecture - vendredi 8

18h00. Public adulte.

Spectacle musical - samedi 30

10h30. Enfants de 6 mois à 6 ans. Sur inscription.



Les animations sont susceptibles d'être reportées ou annulées en fonction de la situation sanitaire. Les inscriptions pour les animations sont obligatoires et débutent un mois avant la date de l'animation. Masque obligatoire à partir de 6 ans, pass sanitaire à partir de 12 ans, pass vaccinal à partir de 16 ans.

Paula HASSANALY

Présidente de l'association « Tites Canailles »

En quelle année a été créée l'association et dans quel but ?

Notre association est née en 2009 grâce à la volonté de plusieurs assistantes maternelles qui désiraient se regrouper et partager des projets.

Aujourd'hui, nous sommes 7 assistantes maternelles (Katia, Nathalie, Séverine, Sandra, Céline et Coralie). Chacune accueille entre 2 et 4 enfants de 2 mois à 3 ans. Tout notre travail tend à éveiller et socialiser l'enfant.

Le fait de se retrouver tous ensemble aide à la socialisation des enfants et nous permet à nous, professionnelles, de ne pas se sentir « isolées ».

Comment fonctionne-t-elle ? Quelles sont les activités ?

Depuis le début, la municipalité nous prête des locaux situés dans les préfabriqués de Bourgneuf. Nous pouvons nous y retrouver trois matinées par semaine (mardi, jeudi et vendredi de 10 heures à midi), mais chacune vient selon le rythme des enfants. Notre salle est aménagée pour un accueil en collectivité, et nous réalisons peinture, motricité fine, dessins, gommettes...



Une fois par mois, nous proposons également des séances de motricité dans la salle d'escrime du village sportif.

Nous allons régulièrement à la médiathèque et aux beaux jours, nous partons faire découvrir une ferme pédagogique, ou profiter de parcs de loisirs. Nous organisons également plusieurs pique-niques, et en fin d'année, un moment convivial est organisé avec parents et enfants.

Avant la Covid, nous allions à la maison de retraite des Pinelles pour des moments d'échanges et de partage, nous espérons y retourner au plus vite. Si la situation sanitaire le permet, nous aimerions aussi reprendre la matinée dans les écoles respectives des grands pour préparer leur future rentrée.

Assistante maternelle : une passion ?

Une passion, mais surtout une vocation ! Les enfants sont naturels et sont toujours dans la découverte. Chacune d'entre nous s'attache « à ses petits », on crée des liens forts. C'est un très beau métier !

CONTACT

Paula HASSANALY | Présidente |
Tél : 06.99.45.05.97 |
Tites.canailles@gmail.com

| GROUPE D'AMIS SPÉLÉOLOGUES |

Samedi 5 mars
Espace Pierre LANSON



Le Groupe d'Amis Spéléologues vous propose de découvrir le mystérieux monde souterrain :
14h-17h **stand et expositions photos**
20h45-23h **projection de films**

| CLUB PHILATÉLIQUE |

**LE TIMBRE PREND
LE TRAIN !**
**Samedi 12 (10h - 18h) &
dimanche 13 mars (10h
- 16h30).** Espace Pierre
LANSON



Le club philatélique organise pour la huitième fois la fête nationale du timbre conjointement avec l'Association Philatélique du Loiret – Philapostel Centre Val de Loire et les cheminots Philatélistes de l'Orléanais.

Renseignements :
philerval@orange.fr - ffap.net - gprcl.org

| LES RABOLIOTS |

« Etat(s) d'âme »

Les Raboliots vous proposent un moment de théâtre confidentiel et intimiste.

**Vendredi 18, samedi 19, vendredi 25 &
samedi 26 mars :** 20h45
Dimanche 27 mars : 15h30
Salle Montjoie. **Entrée : 6€**

| CHAT PITRE & OMCL |

Spectacle : LE ROI DE VENIZE

Petites farces familiales de Comedia dell'Arte par le Krizo Théâtre.



Vendredi 19 mars - 20h30

Espace Pierre LANSON

Entrée 6€ (gratuit moins de 6 ans)

Réservation : 06.64.13.63.36

| ADPE |

• Les enfants ont grandi et les armoires sont toutes remplies d'affaires ou jouets qui ne vous servent plus !

Vide armoire les **19 & 20 mars** à l'espace Pierre LANSON de 8h30 à 17h30

• Pour le Carnaval, venez défilé avec votre plus beau déguisement **dimanche 3 avril** lors du week-end aux jardins.

Départ : parking de l'école Bourgneuf, 15h30

| INSTANT MUSICAL |

LES APOLLONS - Et si c'était vrai ... ?

1^{er} avril - 20h30
Espace Pierre LANSON

Embarquez dans un univers complètement déjanté et loufoque, mené à cent à l'heure par deux personnages incroyablement absurdes !

SAINT DENIS-EN-VOIX

SAINT-DENIS en VOIX

2 AVRIL 2022

20h30

Sacrée Gamine

Par les enfants de l'École de Musique et des Ecoles Élémentaires

Ça c'est Paris

Par l'Instant Musical

Espace Pierre Lanson Saint-Denis-en-Val
Tarif unique 5€ / gratuit moins de 18 ans

Réservation conseillée au 06 62 00 06 99 ou sur instantmusical@free.fr

| DIVERSION |

Exposition annuelle

Hall de l'espace culturel
Entrée libre



Du 23 au 25 mars :
14h - 18h

Les 26 & 27 mars :
10h - 18h

| LES AMIS DE L'ORGUE |

**03
avril**



CONCERT G. P. TELEMANN,
compositeur contemporain de Bach et Haendel.

Trios, sonates et solo interprétés par Raphael COHËN-AKENINE et les membres fondateurs des Folies françaises : Patrick COHËN-AKENINE, François POLY et Béatrice MARTIN.

Eglise de Saint Denis-en-Val - 16h

Entrée : 10€, mineur 5€ (gratuit moins de 12 ans)

Info : orgue@st-denis-en-val.com

| LA MONTJOIE |

Samedi 30 avril

Anniversaire de la Montjoie

Venez fêter les **90 ans de la Montjoie** à partir de 16h sur le parking de la salle Montjoie pour un spectacle surprise !

| LE COIN DES EXPRESSIONS |

MAJORITÉ

Si la crise sanitaire que nous traversons (encore) ne nous a pas permis de partager des temps conviviaux depuis notre élection, il n'en reste pas moins que notre équipe acte et met en œuvre des projets structurants pour notre commune. Nous débutons le 2^{ème} tiers de notre mandat avec, bientôt l'inauguration de l'espace CoWorking, et la rénovation de la médiathèque : travaux de chauffage, mise en accessibilité, nouveaux services, nouveaux espaces et mobiliers, refonte du site internet. Aujourd'hui, les bibliothèques constituent de véritables « tiers-lieux » où se croisent toutes générations, tout public-initié ou empêché, éloigné de la lecture ou féru de littérature, où se partagent toutes sensibilités culturelles. Alors nous leur devons toute notre attention ! Après 20 ans consacrés à l'accueil des dionysiens, au partage du savoir et du plaisir de lire, la Médiathèque de La Loire mérite légitimement une part de nos investissements. N'oublions pas : la lecture - grande cause nationale 2021-2022 - est un vecteur de transmission, d'égalité des chances, et au-delà, d'épanouissement personnel.

MINORITÉ

Recul des services postaux sur notre territoire

La suppression du distributeur de billets et la réduction des jours et horaires d'ouverture du bureau de Poste sont des mesures incompréhensibles pour les 7650 habitants de notre commune et ses entreprises, très attachés aux services postaux de proximité. Notre groupe d'opposition fait le constat amer d'un véritable recul de ces services, frein à la vitalité communale. Si la baisse de l'activité courrier est réelle, elle est compensée par une forte hausse des tarifs et une dotation annuelle de l'État (500 M€) qui subventionne ses obligations de service public. De ce fait on ne peut que contester ces décisions qui réduisent l'accès au service public postal des territoires ruraux et périurbains. Mme RIST députée sortante LREM devra rendre compte prochainement de son inaction à l'Assemblée pour défendre les services publics dans ces territoires déjà fragilisés par les crises. Rappelons aussi le soutien de notre Maire candidate sur une liste LREM lors des élections régionales...

Yann PORTUGUÈS

Hello Baby

Lison CLAVEAU | Adèle AUCOUTURIER | Léon MARTIN | Pauline FRÉNEAUX | Valentin RENAULT

Ils se sont dit oui

Julie BALLAS & Antoine REGUIGNE

Ils nous ont quittés

Jacques DRUJON | Simone BLANCHARD | Célestino SANCHEZ



MAIRIE DE
Saint-Denis-en-Val

Horaires de la mairie :

Lundi - jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 | Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00 | Samedi : 9h00 - 12h00

Contact :

mairie@saintdenisval.com | 02.38.76.70.34 | 60 rue de Saint Denis 45560 Saint-Denis-en-Val

Click-en-Val #175 Février 2022 |

Création et réalisation : Laure ARNAUD, Service Communication | Mairie de Saint-Denis-en-Val, Tél. 02.38.76.76.37, mairie@saintdenisval.com |

Directrice de publication :

Marie-Philippe LUBET, maire de Saint-Denis-en-Val | Crédits photos :

©StéphanieMANRY ©Freepik @VincentBAL

| Impression : Groupe Concordances, Olivet | Ne pas jeter sur la voie publique

FÉVRIER

25 **Atelier dessin**
Médiathèque

26 **Bulles en Val**
Espace Pierre LANSON

MARS

03 **Webinaire**
Relais Petite Enfance

04 **Théâtre « Le mardi à Monoprix »**
Espace social - Espace Pierre LANSON

05 **Rencontres échanges**
Cercle des cartophiles - salle Montjoie

Exposition & projection de film
Les amis spéléologues - Espace Pierre LANSON

09 **Club des bibliothécaires juniors**
Médiathèque

11 **Film « Tout en haut du monde »**
Médiathèque

12 **Fête du timbre**
Club philatélique - Espace Pierre LANSON

16 **Bébé bouquine**
Médiathèque

17 **Concert**
JM France - Espace Pierre LANSON

18 **Théâtre « Etat(s) d'âme »**
Les Raboliots - Salle Montjoie

19 **Spectacle « Le roi de Venise »**
Chat'pitre & OMCL - Espace Pierre LANSON

19 **Vide armoire**
ADPE - Espace Pierre LANSON

20 **Démonstration de taille fruitière et d'ornement**
SHOL - Jardin des écoliers

23 **Exposition**
Diversion - Hall de l'espace culturel

24 **Art floral de printemps**
SHOL - salle de la Gaité

Grande Lessive
Espace social

25 **Théâtre pour tous**
Chat'pitre - Espace Pierre LANSON

25 **Théâtre « Etat(s) d'âme »**
Les Raboliots - Salle Montjoie

26 **Ouverture du jardin des écoliers**
SHOL - Jardin des écoliers

AVRIL

01 **Spectacle « Les Apollons »**
Instant musical - Espace Pierre LANSON

02 **Saint-Denis-en-Val**
Instant musical - Espace Pierre LANSON

03 **Concert**
Les Amis de l'Orgue - Espace Pierre LANSON

Carnaval
ADPE - Parking de l'école Bourgneuf

05 **Forum emploi**
Espace social - Espace Pierre LANSON

08 **Club lecture**
Médiathèque

10 **Elections présidentielles - 1^{er} tour**
Espace Pierre LANSON & gymnase 1

24 **Elections présidentielles - 2nd tour**
Espace Pierre LANSON & gymnase 1

30 **Anniversaire 90 ans Montjoie**
Parking Montjoie

Spectacle musical
Médiathèque

Les événements de l'agenda sont donnés à titre indicatif, selon le programme annuel de base. Chaque événement est soumis à l'évolution de la situation sanitaire. La mairie se réserve le droit d'annuler tout événement ne répondant pas aux critères sanitaires et vous tiendra informé de leur tenue au travers des supports de communication digitaux (réseaux sociaux, site internet...)

